

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

AMÉNAGEMENT D'UN LOCAL PARTAGÉ AU 47 RUE DE PROVENCE À LAVAL

Référence de la procédure : 26MP15

IDENTIFICATION DU POUVOIR ADJUDICATEUR QUI PASSE LE MARCHÉ

Nom de l'organisme : Mayenne Habitat – Office Public de l'Habitat de la Mayenne.

Pouvoir adjudicateur :

M. le Directeur Général
4 rue Claude Chappe
C.S 62039
53020 LAVAL CEDEX 9
Tél : 02.53.54.55.56

L'acheteur : Service Juridique et des Marchés Publics

OBJET DU MARCHÉ ET LIEU D'EXECUTION

Le présent marché a pour objet les travaux de réhabilitation d'un local en local partagé situé au 47 rue de Provence à Laval.

Le marché est décomposé en lots :

- Lot n° 1 - MAÇONNERIE
- Lot n° 2 - CHARPENTE - BARDAGE
- Lot n° 3 - DÉMOLITION
- Lot n° 4 - PLATRERIE - ISOLATION - PLAFOND DALLES
- Lot n° 5 - MENUISERIES EXTERIEURES
- Lot n° 6 - MENUISERIES INTERIEURES
- Lot n° 7 - PLOMBERIE - CHAUFFAGE
- Lot n° 8 - ELECTRICITE - VENTILATION
- Lot n° 9 - PEINTURE - SOLS - NETTOYAGE
- Lot n° 10 – CARRELAGE
- Lot n° 11 - AGENCEMENT CUISINE

Le présent marché n'est pas décomposé en tranches.

Le marché ne comprend pas de variantes.

Les variantes à l'initiative des entreprises sont autorisées.

DUREE DU MARCHÉ

Le délai d'exécution est de 3,5 mois à compter de la date fixée par l'OS de démarrage de la période de préparation.

MODALITES DE FINANCEMENT ET DE PAIEMENT

Financement : ressources propres de Mayenne Habitat, emprunts et subventions.

Prix : prix global et forfaitaire révisable

Virement bancaire à échéance maximum de 30 jours.

Le marché ne prévoit pas d'avance.

Le marché ne prévoit pas de retenue de garantie.

**FORME JURIDIQUE DE L'ATTRIBUTAIRE DU MARCHÉ**

Le marché sera attribué à une entreprise se présentant seule ou à un groupement d'entreprises.

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Critères de sélection des candidatures : formulaire CERFA DC1 et formulaire de « Capacités professionnelles, techniques et financières » dûment remplis.

Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat : fixées dans le règlement de la consultation.

CRITERE D'ATTRIBUTION DES OFFRES

L'offre retenue sera celle qui obtiendra la note la plus élevée, appréciée en fonction de deux critères :

- Le prix : 60% ;
- La valeur technique : 40%.

PROCEDURE DE PASSATION

La présente consultation est passée suivant la procédure adaptée ouverte avec possibilité de négociation librement définie par l'acheteur, en application des articles L. 2123-1, R. 2123-1 et R. 2123-4 du code de la commande publique.

MODALITES D'OBTENTION DU DOSSIER

Le dossier est disponible uniquement par téléchargement sur la plateforme internet www.achatpublic.com.

MODALITES D'ENVOI DES OFFRES

Les seules offres acceptées seront celles déposées sur la plateforme internet www.achatpublic.com.

INSTANCE CHARGÉE DES PROCÉDURES DE RECOURS

Tribunal administratif de Nantes
6, allée de l'Île Gloriette
CS 24111
44041 NANTES Cedex
Téléphone : 02 55 10 10 02

SERVICE AUPRES DUQUEL LES RENSEIGNEMENTS PEUVENT ÊTRE OBTENUS CONCERNANT L'INTRODUCTION DES RECOURS

Greffe du Tribunal administratif de Nantes
6, allée de l'Île Gloriette
CS 24111
44041 NANTES Cedex
Téléphone : 02 55 10 10 02
Courriel : grefte.ta-nantes@juradm.fr

DATE ET HEURE LIMITES DE REMISE DES OFFRES

24 AOÛT 2026 à 12H00

DATE D'ENVOI DE L'AVIS D'APPEL PUBLIC À LA CONCURRENCE

10 JUILLET 2026